



## **REGLEMENT DE L'ELECTION DE LA REINE DU COMICE AGRICOLE DU CANTON DE BAUGY 2025**

### **Article 1 : organisation- présentation**

L'élection de la reine du Comice est organisée dans le cadre du Comice agricole du canton de Baugy par l'association du comice agricole.

La cérémonie commencera le **samedi 17 mai 2025 à partir de 21h00** à la salle polyvalente d'Avord (gymnase du collège).

### **Article 2 : formalités de candidature**

L'inscription à l'élection de la reine du comice agricole est gratuite. La participation est ouverte à toute personne physique de sexe féminin, **âgée de 15 à 22 ans** à la date de l'élection et domiciliée dans les communes d'Avord, Baugy, Bengy/Craon, Chassy, Crosses, Farges en Septaine, Gron, Jussy Champagne, Moulins/Yèvre, Nohant en Goût, Osmoy, Savigny en Septaine, Villabon, Villequiers, Vornay.

**La future candidate s'oblige à être présente lors de l'élection du 17 mai 2025 et des journées festives du comice les 23 et 24 août 2025.**

Pour s'inscrire, les candidates devront remplir le formulaire type annexé au présent règlement dûment signé. Une photo en couleur récente devra être jointe au formulaire (photo au format libre) ainsi qu'une copie de la carte nationale d'identité, le droit à l'image pour toutes et l'autorisation parentale pour les personnes mineures dûment signée par le responsable légal.

**La date butoir de dépôt des candidatures est fixée au 15 avril 2025.**

Les candidatures sont à envoyer en format papier sous enveloppe à la mairie de votre commune

### **Article 3 : prise de contact des candidates**

Les candidates seront convoquées par les organisateurs pour une prise de contact

### **Article 4 : participation à l'élection**

Le jour de l'élection, pour leur présentation, toutes les candidates devront se munir de vêtements et d'accessoires de leur choix pour leurs différents passages en tenue de ville et en tenue de soirée. Lors du deuxième passage, chaque candidate devra se présenter au public oralement.

Les frais des tenues sont à la charge des candidates.

### **Article 5 : déroulement de l'élection**

L'élection de la reine du comice agricole se déroulera en présence du public lors du bal de la reine (17 mai 2025).

Les défilés permettront au jury d'élire la reine du comice et ses trois dauphines.

Une récompense sera offerte à toutes les participantes.

### **Article 6 : composition du jury**

Le jury sera composé par :

- Le président du comice
- Deux personnes de la commission de l'élection de la reine
- Trois représentant(e)s des jeunes agriculteurs hors canton
- Trois OPA (Organisation Professionnelle Agricole)

### **Article 7 : la notation**

Les critères de notation sont :

- La démarche, l'allure, l'élégance, le charme
- L'expression, l'élocution
- L'attitude générale

Une note de 1 à 5 sera attribuée pour chaque critère.

Le vote du jury comptera pour 2/3

Le vote du public sera à bulletin secret et comptera pour 1/3

Le Président du comice sera le Président du jury et annoncera les lauréates de ce concours.

Sera élue reine du Comice agricole 2025, la reine qui aura obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, les reines seront départagées par un tirage au sort.

### **Article 8 : engagement des candidates**

Le titre conféré reste valable jusqu'au prochain comice.

Les candidates s'engagent à véhiculer une image positive lors du comice les 23 et 24 août 2025 et digne du canton de Baugy.

A cet effet, la reine et ses dauphines devront signer une charte régissant leurs droits et devoirs.

### **Article 9 : respect du règlement et des valeurs attachées à l'élection**

Toute candidate à l'élection de la reine du Comice agricole doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le présent règlement et les principes du concours.

### **Article 10 : médiatisation de l'élection**

Toute candidate confirme son intérêt pour la médiatisation de son image, de sa voix et de ses noms et prénoms.

La participation de la candidate à l'élection pourra être filmée, photographiée et les enregistrements pourront être diffusés en tout ou partie sur un ou plusieurs supports de presse, réseaux de communication ce que la candidate déclare totalement assumer.

**Article 11 : représentation aux cérémonies**

La reine et ses dauphines devront être présentes les 24 et 25 août 2025 pour les cérémonies et fêtes du comice

-----

**Règlement de l'élection de la reine du comice agricole du canton de Baugy**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature de la candidate

Signature du responsable légal

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE :  
ELECTION DE LA REINE DU COMICE AGRICOLE  
SAMEDI 17 MAI 2025**

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone portable :**

**Email :**

**Date de naissance :**

**Activité professionnelle :    oui                  non**

**Si oui précisez :**

**Ou niveau d'étude et projet :**

**Centre d'intérêt :**

**Pourquoi désirez-vous participer à l'élection de la reine du comice agricole ?**

**Signature de la candidate**

**PIECES A FOURNIR :**

- Pièce d'identité, photo**
- Autorisation parentale (si mineure)**
- Autorisation de droit à l'image**
- Le règlement signé**

**AUTORISATION PARENTALE (MINEURES)**

Je soussigné (e) Madame/ Monsieur .....

Demeurant .....

et agissant en qualité de mère/père/tuteur (barrer la mention inutile)

autorise Mademoiselle .....

à participer à l'élection de la reine du comice agricole qui aura lieu **le samedi 17 mai 2025** à la salle polyvalente (gymnase) d'Avord, et aux deux jours du comice, **les 23 et 24 août 2025.**

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cette enfant.

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »

## AUTORISATION de DROIT à L'IMAGE

Je soussigné (e)

Nom et prénom :

Demeurant :

ou agissant en qualité de mère/père/tuteur ( pour les personnes mineures)

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'association du comice agricole du canton de Baugy et ses prestataires en communication à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de l'évènement « élection de la reine du comice agricole » qui aura lieu le 17 mai 2025 à la salle polyvalente d'Avord, et durant les festivités du comice, les 23 et 24 août 2025 à Baugy.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure : presse, supports numériques, exposition, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à .....le.....2025

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



## CHARTRE DE DEONTOLOGIE

### en vue de l'élection de la reine du Comice agricole du canton de Baugy

**La candidate, qui a fait part de sa volonté de concourir à l'élection de son canton avec l'espoir d'être élue reine, déclare porter une attention toute particulière à l'honorabilité de son canton et au respect de l'image et des valeurs positives « reine du Comice ».**

Elle déclare être parfaitement en adéquation avec les valeurs et principes suivants :

- Aimer la région qu'elle représente, considérer en être une parfaite ambassadrice.
- Avoir une présentation soignée.
- Le public et le jury effectuent ses choix d'élection selon le règlement de l'élection.
- Ne pas avoir un comportement contraire aux bonnes mœurs.
- Ne pas avoir participé à des séances photos, captations audiovisuelles et/ou tout type d'évènements susceptibles de permettre une exploitation auprès du public d'images dans lesquelles la candidate apparait totalement ou partiellement dénudée et/ou d'images la représentant à caractère érotique et/ou pornographique ; ne pas avoir accordé des droits permettant à un tiers d'associer sa personne ou son image à une marque, slogan, signe distinctif, sons, images ou autre, à caractère érotique et/ou pornographique.
- Ne pas utiliser son titre (écharpe) à des fins de propagande ou militantisme politique, idéologique ou religieux.
- Être respectueuse, aimable, ouverte à l'égard notamment du public, des bénévoles et des autres concurrentes.
- Être reine du Comice n'est pas un métier, c'est un concours ; à cet égard, il est rappelé à toutes fins utiles, que l'association n'est aucunement tenue de proposer des gratifications ou opportunités aux candidates, ni aux reine et dauphines.

Nom, prénom de la candidate : \_\_\_\_\_

Déclare avoir pris connaissance de la présente charte et être en accord avec les valeurs et principes du concours « reine du Comice » visés ci-dessus.

Signature de la candidate  
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable légal  
Précédée de la mention « lu et approuvé »